

REVUE

Libre

17
2017

L'affaire
La Barre

17
|
2017

L'affaire La Barre

REVUE
Voltaire

I. AUTOUR DE L'AFFAIRE LA BARRE

Myrtille Méricam-Bourdet

Réinvestir l'affaire La Barre

Éric Wenzel

Les juges, les témoignages et les aveux : l'affaire du chevalier de La Barre au prisme de la procédure criminelle de l'Ancien Régime

Laetitia Saintes

De la barbarie des robes noires. L'affaire La Barre vue sous l'angle des discours voltairiens

Russell Goulbourne

« Il y a enfin des spectateurs qui n'aiment point du tout de pareilles pièces » : Voltaire, La Barre et la référence théâtrale

Alain Sager

Si l'humanité n'existait pas, faudrait-il l'inventer ? L'anthropologie voltairienne après l'affaire La Barre

Salwa Ben Sassi-Taktak

Lire Voltaire à la lumière de l'affaire La Barre : le cas du *Dictionnaire philosophique*

Christiane Mervaud

Les deux réécritures de l'affaire La Barre dans les *Questions sur l'Encyclopédie*

John R. Iverson

Les manuscrits de Saint-Pétersbourg et la genèse du *Cri du sang innocent*

Stéphanie Géhanne-Gavoty

De l'assassinat juridique dans la *Correspondance littéraire* de Grimm : un traitement voltairien de l'affaire La Barre ?

Linda Gil

« La philosophie peut-elle réparer les maux affreux qu'a fait[s] la superstition ? » Condorcet, l'affaire du chevalier de La Barre et l'édition de Kehl des *Œuvres complètes* de Voltaire

Charles Coutel

L'apprentissage de la justice dans la liberté. Actualité de la *Vie de Voltaire* de Condorcet

Nicolas Morel

La lettre à « M. Pasquier », de Voltaire à Beuchot : les affaires judiciaires entre réaction et canonisation

II. INÉDITS ET DOCUMENTS

Natalia Speranskaya

Les manuscrits se rapportant à l'affaire La Barre – d'Étallonde conservés à la Bibliothèque de Voltaire à Saint-Pétersbourg

Christophe Paillard

L'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760. L'auto-annotation de BV3464-1, modèle de BV3462-2, « Keate » et « Balleidier »

François Moureau

Une lettre en partie inédite de Jean-Baptiste Rousseau à Voltaire sur *La Ligue* (Vienne, 11 mai 1722 ; D105)

Nicholas Cronk

Un nouveau correspondant de Voltaire : une lettre inédite de Voltaire à Louis Joseph de Lalive d'Épinay (D11881a)

Ruggero Sciuto

The duc de Richelieu, Voltaire, and Mme du Barry: an Unpublished Letter from the *cabinet noir* (D18516a)

François Moureau

Un écho inédit de Voltaire « mourant » et de la première d'*Irène* par le pharmacien Cadet de Vaux

III. COMPTES RENDUS

ISBN :
979-10-231-2535-1

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

R E V U E

voltaire

n° 17 • 2017

L'affaire La Barre



Ouvrage publié avec le concours de l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017

© Sorbonne Université Presses, 2022

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0566-7

PDF numériques :

Voltaire17 · L'affaire La Barre	979-10-231-1508-6
Voltaire17 · Myrtille Méricam-Bourdet · Réinvestir l'affaire La Barre	979-10-231-2530-6
Voltaire17 · Éric Wenzel · Les juges, les témoignages et les aveux...	979-10-231-2531-3
Voltaire17 · Lætitia Saintes · De la barbarie des robes noires...	979-10-231-2532-0
Voltaire17 · Russel Goulbourne · Voltaire, La Barre et la référence théâtrale	979-10-231-2533-7
Voltaire17 · Alain Sager · L'anthropologie voltairienne après l'affaire La Barre	979-10-231-2534-4
Voltaire17 · Salwa Ben Sassi-Taktak · Lire Voltaire à la lumière de l'affaire La Barre...	979-10-231-2535-1
Voltaire17 · Christiane Mervaud · Les deux réécritures de l'affaire La Barre...	979-10-231-2536-8
Voltaire17 · John R. Iverson · Les manuscrits de Saint-Petersbourg...	979-10-231-2537-5
Voltaire17 · Stéphanie Géhanne-Gavoty · De l'assassinat juridique...	979-10-231-2538-2
Voltaire17 · Linda Gil · Condorcet, l'affaire du chevalier de La Barre...	979-10-231-2539-9
Voltaire17 · Charles Coutel · L'apprentissage de la justice dans la liberté...	979-10-231-2540-5
Voltaire17 · Nicolas Morel · Lettre de Voltaire à Beuchot...	979-10-231-2541-2
Voltaire17 · Natalia Speranskaya · Les manuscrits se rapportant à l'affaire La Barre...	979-10-231-2542-9
Voltaire17 · Christophe Paillard · L'exemplaire maître des Œuvres de Voltaire...	979-10-231-2543-6
Voltaire17 · François Moureau · Une lettre en partie inédite de Jean-Baptiste Rousseau à Voltaire...	979-10-231-2544-3
Voltaire17 · Nicholas Cronk · Un nouveau correspondant de Voltaire...	979-10-231-2545-0
Voltaire17 · Ruggero Sciuto · The duc de Richelieu, Voltaire, and Mme du Barry...	979-10-231-2546-7
Voltaire17 · François Moureau · Un écho inédit de Voltaire...	979-10-231-2547-4
Voltaire17 · Comptes rendus	979-10-231-2548-1

Mise en page Atelier Christian Miller
Adaptation numérique Emmanuel Marc DUBOIS (Issigeac)
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60
sup@sorbonne-universite.fr
sup.sorbonne-universite.fr

SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations.....	7
---------------------------------------	---

I

AUTOUR DE L'AFFAIRE LA BARRE

Section coordonnée par Myrtille Méricam-Bourdet

Réinvestir l'affaire La Barre Myrtille Méricam-Bourdet	11
Les juges, les témoignages et les aveux : l'affaire du chevalier de la barre au prisme de la procédure criminelle de l'ancien régime Éric Wenzel.....	17
De la barbarie des robes noires. L'affaire La Barre vue sous l'angle des discours voltairiens Laetitia Saintes	29
« Il y a enfin des spectateurs qui n'aiment point du tout de pareilles pièces » : Voltaire, La Barre et la référence théâtrale Russell Goulbourne.....	45
Si l'humanité n'existait pas, faudrait-il l'inventer ? De l'anthropologie voltairienne après l'affaire La Barre Alain Sager	55
Lire Voltaire à la lumière de l'affaire La Barre : le cas du <i>Dictionnaire philosophique</i> Salwa Ben Sassi-Taktak	67
Les deux réécritures de l'affaire La Barre dans les <i>Questions sur l'Encyclopédie</i> Christiane Mervaud.....	77
Les manuscrits de Saint-Petersbourg et la genèse du <i>Cri du sang innocent</i> John R. Iverson.....	103
De l'assassinat juridique dans la <i>Correspondance littéraire</i> de Grimm : Un traitement voltairien de l'affaire La Barre ? Stéphanie Géhanne-Gavoty	125
« La philosophie peut-elle réparer les maux affreux qu'a fait[s] la superstition ? » Condorcet, L'affaire du chevalier de La Barre et l'édition de Kehl des <i>Œuvres complètes</i> de voltaire Linda Gil.....	143

L'apprentissage de la justice dans la liberté. Actualité de la <i>Vie de Voltaire</i> de Condorcet Charles Coutel.....	159
La lettre à « M. Pasquier », de Voltaire à Beuchot : Les affaires judiciaires entre réaction et canonisation Nicolas Morel.....	167

II INÉDITS ET DOCUMENTS

Les manuscrits se rapportant à l'affaire La Barre – d'Étallonde conservés à la bibliothèque de Voltaire à Saint-Pétersbourg* Natalia Speranskaya.....	181
4 L'exemplaire maître des œuvres de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760. L'auto-annotation de BV3464-1, modèle de bv3462-2, « keate » et « balleidier » Christophe Paillard, avec la collaboration d'Alla Zlatopolskaya.....	261
Une lettre en partie inédite de Jean-Baptiste Rousseau à Voltaire sur <i>La Ligue</i> (Vienne, 11 mai 1722 ; D105) François Moureau.....	297
Un nouveau correspondant de Voltaire : une lettre inédite de voltaire à Louis Joseph de Lalive d'Épinay (D11881a) Nicholas Cronk.....	301
The duc de Richelieu, Voltaire, and Mme du Barry: an unpublished letter from the <i>Cabinet noir</i> (d18516a)* Ruggero Sciuto.....	309
Un écho inédit de Voltaire « mourant » et de la première d' <i>Irène</i> par le pharmacien Cadet de Vaux François Moureau.....	315

III
COMPTES RENDUS

Section coordonnée par Gillian Pink et Antoine Villard

<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 51A, <i>Recueil des facéties parisiennes</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2015, xxx + 592 p. Olivier Ferret.....	321
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 58, <i>Œuvres de 1764</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2016, xxvi + 610 p. Édouard Languille	327
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 70A, <i>Writings of 1769 (IIA)</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2015, xx + 465 p. Sylvain Menant.....	332
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 70B, <i>Writings of 1769 (IIB)</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2016, xviii + 342 p. Alain Sandrier	334
Voltaire, <i>Zaïre</i> , éd. Pierre Frantz, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre », 2016, 249 p. Laurence Daubercies	338
Catherine II de Russie et Friedrich Melchior Grimm, <i>Une correspondance privée, artistique et politique au siècle des Lumières</i> , t. I, 1764-1778, édition critique par Sergueï Karp, avec la collaboration de Georges Dulac, Christoph Frank, Sergueï Iskioul, Gérard Kahn, Ulla Kölving, Nadezsda Plavinskaia, Vladimir Rjéousti et Claus Scharf, Ferney-Voltaire/Moscou, Centre international d'étude du XVIII ^e siècle/Monuments de la pensée historique, 2016, lxxxiv + 341 p. Christophe Paillard.....	341
Olivier Ferret, <i>Voltaire dans l'Encyclopédie</i> , Paris, Société Diderot, coll. « L'atelier », 2016, 413 p. Antoine Villard	349
Gail K. Noyer, <i>Voltaire's Revolution: Writings from His Campaign to Free Laws from Religion</i> , Amherst/New York, Prometheus, 2015, 397 p. Patrick Neiertz.....	357
Agenda de la SEV.....	361

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Bengesco	Georges Bengesco, <i>Voltaire. Bibliographie de ses œuvres</i> , Paris, Librairie académique Perrin, 1882-1890, 4 vol.
BnC	<i>Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs : t. 214 ; Voltaire</i> , éd. H. Frémont et autres, Paris, 1978, 2 vol.
BV	M. P. Alekseev et T. N. Kopreeva, <i>Bibliothèque de Voltaire : catalogue des livres</i> , Moscou, 1961.
CL	Grimm, Diderot, Raynal, Meister et autres, <i>Correspondance littéraire, philosophique et critique</i> , éd. M. Tourneux, Paris, Garnier, 1877-1882, 16 vol.
CN	<i>Corpus des notes marginales de Voltaire</i> , Berlin/Oxford, Akademie-Verlag/Voltaire Foundation, 1979- [8 vol. parus].
D	Voltaire, <i>Correspondence and related documents</i> , éd. Th. Besterman, <i>OCV</i> , t. 85-135, Oxford, Voltaire Foundation, 1968-1977.
<i>Dictionnaire général de Voltaire</i>	R. Trousson et J. Vercruyse (dir.), <i>Dictionnaire général de Voltaire</i> , Paris, H. Champion, 2003.
<i>Encyclopédie</i>	<i>Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1765, 17 vol. ; <i>Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1762-1772, 9 vol.
Ferney	George R. Havens et Norman L. Torrey, <i>Voltaire's catalogue of his library at Ferney</i> , <i>SVEC</i> , n° 9 (1959).
Fr.	Manuscrits français (BnF).
<i>Inventaire Voltaire</i>	J. Goulemot, A. Magnan et D. Masseur (dir.), <i>Inventaire Voltaire</i> , Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1995.
K84	<i>Œuvres complètes de Voltaire</i> , [Kehl], Société littéraire typographique, 1784-1789, 70 vol. in-8°.

M	Voltaire, <i>Œuvres complètes</i> , éd. L. Moland, Paris, Garnier, 1877-1882, 52 vol.
n.a.fr.	Nouvelles acquisitions françaises (BnF).
OCV	<i>Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire</i> , Oxford, Voltaire Foundation [édition en cours].
OH	Voltaire, <i>Œuvres historiques</i> , éd. R. Pomeau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957.
OUSE	<i>Oxford University Studies in the Enlightenment</i> , Oxford, Voltaire Foundation.
SVEC	<i>Studies on Voltaire and the Eighteenth Century</i> , Oxford, Voltaire Foundation.
VST	R. Pomeau, R. Vaillot, Ch. Mervaud et autres, <i>Voltaire en son temps</i> , 2 ^e éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1995, 2 vol.
8 w75G	Voltaire, <i>La Henriade, divers autres poèmes et toutes les pièces relatives à l'épopée</i> , Genève, [Cramer et Bardin], 1775, 40 vol. in-8° [édition dite « encadrée »].

I

Autour de l'affaire La Barre

Section coordonnée par Myrtille Méricam-Bourdet

LIRE VOLTAIRE À LA LUMIÈRE DE L'AFFAIRE LA BARRE :
LE CAS DU *DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE*

Salwa Ben Sassi-Taktak

Université de Sfax

Dans une lettre adressée aux d'Argental le 14 juillet 1766 (D13410), Voltaire, « saisi d'horreur », déplore la condamnation de La Barre qui a eu lieu treize jours plus tôt ; deux jours après, pétri de « tristesse », il l'assimile à une « funeste catastrophe »¹ ; à D'Alembert, il révèle son indignation² ; la missive que reçoit le duc de Richelieu, du 19 août 1766, dévoile un Voltaire « affligé » ; les lettres destinées à d'Étallonde de Morival, des 10 et 26 mai 1766, le montraient par ailleurs révolté mais attendri et paternaliste. Dans une lettre adressée au comte de Rochefort, le 2 novembre 1768, Voltaire regrette la mise à mort de l'exercice de la raison au profit du discours théologique jugé responsable de l'exécution de La Barre. Outre la rédaction de la *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, il nous semble que l'épisode a également pu susciter, en dehors des réactions dans la correspondance, bon nombre de textes que Voltaire a intégrés aux rééditions du *Dictionnaire philosophique portatif* paru en 1764. Les augmentations de l'ouvrage comprennent aussi bien des écrits de Voltaire lui-même, que des textes tirés de l'*Encyclopédie* ou d'ouvrages d'historiens ou même d'ecclésiastiques. Les traces du procès abbevillois s'y manifestent parfois d'une manière directe, mais elles sont le plus souvent déductibles à partir de récits ou de mises au point historiques. L'objet de notre travail consiste à étudier, dans le *Dictionnaire philosophique* édité en 1769 sous le titre de *La Raison par alphabet*, la présence d'un Voltaire³ révolté contre ce qu'il considère comme l'assise du procès du chevalier de La Barre, à savoir les failles de la tradition chrétienne, le joug de l'intolérance religieuse et les

1 Voltaire au chevalier de Rochefort d'Ally, 16 juillet 1766, D13422.

2 Voltaire à D'Alembert, 18 juillet 1766, D13428.

3 Sylvain Menant a montré que Voltaire est « ostensiblement présent dans [son] texte » ; il l'est par son corps (il est « maître de Ferney » dans son domaine et lecteur réjoui dans son cabinet), par ses expériences personnelles (elles font office de « preuves » dans ses réflexions et ses démonstrations), et par ses prises de positions (elles expliquent souvent la hardiesse du *Portatif*) : voir *Littérature par alphabet : Le Dictionnaire philosophique portatif de Voltaire*, Paris, H. Champion, 2008, p. 135-139.

insuffisances de la machine judiciaire. Nous essayons de montrer dans quelles mesures la critique d'un rite, d'une pratique ou d'une législation, est relative à l'affaire La Barre.

LES FAILLES DE LA TRADITION CHRÉTIENNE

Il serait erroné de voir dans bien des textes critiquant la religion chrétienne l'influence de l'« affaire La Barre » : vilipender les papes, tourner en dérision les moines, se moquer des sacrements ou railler la pensée cléricale sont déjà des attitudes caractéristiques du « premier Voltaire », et n'ont rien de spécifiquement afférent à l'affaire La Barre. Néanmoins, celle-ci affûte la volonté de Voltaire, qui « sen[t] approcher les jours du salut⁴ » et pense que « l'heure de l'hallali a sonné pour le christianisme⁵ », de redire ces mêmes idées avec d'autant plus de détermination que la conjoncture socio-politique l'y presse. La « redite » autour des rites chrétiens renferme, en filigrane, des facettes de l'affaire La Barre. Dans l'article « Antitrinitaires » (1767), Voltaire dénonce ainsi les traditions établies par l'Église et qui ne sont point instituées par Jésus-Christ :

De tout cela ils [les antitrinitaires] concluent qu'il serait plus sage de s'en tenir à l'autorité des apôtres qui n'ont jamais parlé de la *trinité*, et de bannir à jamais de la religion tous les termes qui ne sont pas dans l'Écriture, comme ceux de *trinité*, de *personne*, d'*essence*, d'*hypostase*, d'*union hypostatique et personnelle*, d'*incarnation*, de *génération*, de *procession*, et tant d'autres semblables qui étant absolument vides de sens, puisqu'ils n'ont dans la nature aucun être réel représentatif, ne peuvent exciter dans l'entendement que des notions fausses, vagues, obscures et incomplètes⁶.

Il s'oppose, dans l'article « Arius » (1767), aux personnes qui chargent le christianisme de mystères et qui se permettent d'imposer un catéchisme à leur goût : « Tout ce qu'il [Jésus-Christ] ne nous a pas dit expressément », rapporte Voltaire par la voix d'Ozius, « est l'ouvrage des hommes, et l'erreur est leur partage⁷ ». Les trois textes rajoutés en appendice à l'article « Baptême » soulignent, sarcastiquement, l'inutilité des rites dont « le chrétien peut [se] passer sans qu'il puisse en résulter pour lui aucun inconvénient⁸ ». Voltaire tourne en dérision le culte qui permet aux adeptes de « vivre criminel et

4 René Pomeau, *La Religion de Voltaire*, Paris, Nizet, 1995, p. 354.

5 Ghislain Waterlot, *Voltaire, le procureur des Lumières*, Paris, Éditions Michalon, 1996, p. 41.

6 *Dictionnaire philosophique*, éd. sous la dir. de Christiane Mervaud, OCV, t. 35 (1994), p. 354.

7 *Ibid.*, p. 373.

8 *Ibid.*, p. 403.

de mourir vertueux⁹ » ; les réflexions sur le « carême », à leur tour, signent ironiquement sa vanité ; Voltaire réfute de diverses manières les instigations des hommes d'Église et la lecture abusive de l'Écriture. La vision réductrice du culte chrétien ne serait-elle pas une réaction à la cruelle punition qui a été infligée à La Barre qui, refusant le culte de l'eucharistie, s'empêche d'« adorer un dieu de pâte¹⁰ » ? L'ironie et le ridicule jeté sur des sacrements ne seraient-ils pas proférés à la mémoire de celui qui a manqué de révérence à la procession et qui fut accusé de la profanation des reliques ?

Outre les rites, Voltaire dénonce le corps sacerdotal qui œuvre à les perpétuer. L'article « Carême » (1769) présente des images burlesques du « riche papiste » avide de nourriture « dans les jours d'abstinence », des évêques qui ont une « aversion pour les omelettes » et des prêtres « idiots », « cruels » et « fous » qui ordonnent à tort le carême¹¹. La première section (1767) de l'article « Foi » dévoile un pape (Alexandre VI) incestueux, assassin et imposteur qui se dit vice-Dieu sans y croire ; la même année, la première section de l'article « Des lois » évoque un pape imbu de lui-même, qui fait des décrétales à sa mesure et qui œuvre à « abrutir l'esprit des hommes¹² » ; dans l'article « Job » (1767), Voltaire réduit le bénédictin dom Calmet à un simple « compilateur » faisant partie de la catégorie des « pauvres gens » qui « entasse[nt] passage sur passage, [...] pour prouver ce qui n'est pas »¹³ ; il le traite d'« imbécile » pour avoir justifié et canonisé les actions infâmes accomplies par David¹⁴ ; enfin l'article « Transsubstantiation » (1767) ridiculise impitoyablement les prêtres et les traite d'impudents, d'hypocrites et de cupides¹⁵. La dénonciation des ecclésiastiques, des cultes trouve son comble dans la stigmatisation des conciles qui, d'après lui, en sont les sources. L'article « Conciles » (1767) dévoile ironiquement la stérilité des débats des évêques et l'aberration de leurs décisions ; l'auteur semble y viser moins l'information historique, quoiqu'amplement détaillée, que la dénonciation de cette culture consistoriale.

Les attaques contre les évêques, les papes et les moines ne peuvent surprendre le lecteur de Voltaire ; elles vont dans le même sens que le projet consistant à « écraser l'Infâme¹⁶ ». Mais le fait de les reprendre, d'une manière remarquablement ironique voire satirique, dans ce contexte historique et philosophique

⁹ *Ibid.*, p. 404.

¹⁰ *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, éd. Robert Grandroute, *OCV*, t. 63b (2008), p. 555.

¹¹ Voir *Dictionnaire philosophique*, éd. cit., *OCV*, t. 35, p. 434-437.

¹² *Ibid.*, *OCV*, t. 36 (1994), p. 306.

¹³ *Ibid.*, p. 252.

¹⁴ Article « David » (1767), *ibid.*, p. 7.

¹⁵ *Ibid.*, p. 574-578.

¹⁶ Voir R. Pomeau, *La Religion de Voltaire*, *op. cit.*, p. 314-315 ; Alain Sandrier, *Dictionnaire philosophique de Voltaire*, Neuilly-sur-Seine, Atlande, 2008, p. 45-46.

particulier peut permettre d'y voir un véritable « cri du cœur ». Elles seraient une stigmatisation de la tradition chrétienne au nom de laquelle La Barre fut condamné au bûcher. Le franc abaissement des membres du clergé peut être lu comme une réaction aux agissements de l'évêque d'Amiens qui, pour exalter son opposition à la dégradation du crucifix, s'est employé à encourager les gens à se perdre dans les abîmes de la superstition. « On renouvela tous les contes calomnieux [...]. Vous connaissez, monsieur, à quel excès la populace porte la crédulité et le fanatisme, toujours encouragés par les moines¹⁷ ». Les tares des ecclésiastiques partout dénoncées n'impliqueraient-elles pas l'image de ce même évêque qui méchamment ou par bêtise a contribué à transformer l'« étourderie » de deux jeunes personnes en délit ? Ces dénonciations de la culture chrétienne se trouvent dans des articles rédigés en 1767, c'est-à-dire aussitôt après la trêve que Voltaire s'est imposée, au lendemain de l'incinération du cadavre du chevalier de La Barre avec *Le Portatif*.

70

LE JOUG DE L'INTOLÉRANCE RELIGIEUSE

L'un des éléments de la campagne contre l'Infâme est la lutte contre « l'intolérance pratiquée par des Églises organisées et inspirée par des dogmes chrétiens¹⁸ ». Voltaire en a longuement parlé « à l'occasion de la mort de Jean Calas » ; il en a reparlé à l'occasion de la mort de La Barre. Dans le dernier procès, l'injustice se double d'une intolérance insupportable : en la personne du jeune Abbevilleois, c'est celui qui met en cause l'eucharistie que l'on a condamné, plus que le blasphémateur. Le sectarisme des juges et la fureur de la faction qui sous-tend leur accusation sont les véritables mobiles de la condamnation au bûcher. Certains des articles publiés en 1767 et 1769 évoquent quelques portraits de fanatiques chrétiens et des types de châtiments infligés aux hérétiques. Les uns et les autres, nous le verrons, ne laissent pas de faire penser à l'histoire du chevalier de La Barre.

L'article « Inquisition » (1769), dont l'incipit définitoire est imprégné de sarcasmes, évoque deux portraits d'intolérants, saint Dominique et Louis Paramo, et s'attarde sur les conséquences sociales du dogmatisme religieux. Voltaire souligne l'insolence du premier, dit ironiquement « le grand saint¹⁹ », qui impose à un hérétique, afin de le réconcilier avec l'Église, l'humiliation, la souffrance et les privations sous peine d'être brûlé vif. Il s'attaque au second, ironiquement qualifié comme l'une « des plus brillantes lumières

17 *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, éd. cit., p. 544-545.

18 R. Pomeau, *La Religion de Voltaire*, op. cit., p. 315.

19 *Dictionnaire philosophique*, éd. cit., OCV, t. 36, p. 234.

du Saint-Office²⁰», qui se complait à dénombrer les victimes humaines immolées par ce tribunal. Voltaire déplore enfin la propagation de la haine assurée par les livres des fanatiques favorables à la culture de la délation : « On est emprisonné sur la simple dénonciation des personnes les plus infâmes²¹ ». Dans l'article « Adam » (1767), Voltaire donne pour exemple de victime de l'intolérance – même si c'est par un jeu d'esprit renvoyant à la comédie des masques dont il est friand²² – le père Berruyer dont on a brûlé le livre, *Histoire du peuple de Dieu, depuis son origine jusqu'à la naissance du Messie, tirée des seuls livres saints*, et qui fut accusé de tourner la Bible en dérision²³. Voltaire ne s'attarde pas seulement sur les fanatiques et les délateurs, il s'attaque aussi aux papes extrémistes qui condamnent les idées religieuses réformées, comme dans l'article « Sur le papisme » (1767). Il cite, dans l'article « Conciles », le concile de Vienne qui a décidé « sur les accusations les moins prouvées » de brûler les principaux membres de l'ordre des Templiers, et celui de Constance qui a promulgué la condamnation au bûcher de Jean Huss et de Jérôme de Prague pour avoir adhéré aux idées de Wyclif, précurseur de la réforme anglaise et plus généralement de la réforme protestante²⁴.

S'en prendre aux figures anti-réformistes de la religion chrétienne, mais aussi à la délation et à la vilénie morale des prêtres, à la censure et au sectarisme à l'égard des écrivains réformés, tout ceci n'encouragerait-il pas le lecteur à penser au rôle du fanatisme religieux dans le procès du chevalier de La Barre ? À revisiter l'attitude de l'évêque d'Amiens qui a relayé l'appel aux monitoires dont Belval et les juges se sont servis afin d'appuyer l'inculpation fatale de La Barre ? Voltaire ne semble pas oublier ces juges sectaires qui ont œuvré à faire ressortir le côté hérétique de l'accusation pour justifier la torture, la mutilation et la condamnation au bûcher du jeune Abbevilleois.

En outre, en variant les exemples d'individus ayant péri, tout comme La Barre, par immolation sur le bûcher, Voltaire nous semble rappeler la séquence infernale du procès. En évoquant des épisodes représentant l'autodafé de livres dont les idées enfreignent les lois de la religion au pouvoir, le philosophe des Lumières évoquerait le souvenir de l'incinération du *Dictionnaire philosophique* supposé

²⁰ *Ibid.*, p. 235.

²¹ *Ibid.*, p. 238-239. Sur cette procédure inquisitoire et sur l'usage réel de ces dénonciations, voir Éric Wenzel, « Les juges, les témoignages et les aveux : l'affaire du chevalier de La Barre au prisme de la procédure criminelle de l'Ancien Régime », ici-même, p. 17-28.

²² À propos de cet exemple et d'autres évoqués sous le signe de « simulation », voir Victor Madeira, « L'esprit de Voltaire dans le *Dictionnaire philosophique* ou la "raison ingénieuse" », Journée d'agrégation organisée par Françoise Gevrey, Université de Reims, 3 décembre 2008, disponible en ligne : http://www.univ-reims.fr/site/laboratoire-labellis/crimel/gallery_files/site/1/1697/3184/10102/12458.pdf.

²³ Voir *Dictionnaire philosophique*, éd. cit., OCV, t. 35, p. 303.

²⁴ *Ibid.*, p. 628-629.

être, par son hostilité à l'Église, la source des idées du chevalier de La Barre. *A contrario*, la mise en valeur de rois favorables à la liberté de conscience pourrait être également vue comme une conséquence de l'affaire La Barre. Dans l'article « Conciles », Voltaire se réjouit de l'annulation du cinquième concile de Latran convoqué contre Louis XII, car ce dernier est loué pour avoir établi la justice et la tolérance. Il lui rend solennellement hommage dans *La Henriade* :

Le sage Louis douze, au milieu de ces rois,
S'élève comme un cèdre, et leur donne des lois.
Ce roi qu'à nos aïeux donna le ciel propice,
Sur son trône avec lui fit asseoir la justice ;
Il pardonna souvent, il régna sur les cœurs,
Et des yeux de son peuple il essuya les pleurs. [...]
Le peuple était heureux, le roi couvert de gloire :
De ses aimables lois chacun goûtait les fruits.
Revenez, heureux temps, sous un autre Louis²⁵!

72

L'hymne à la tolérance est également entonné au profit de « Julien le philosophe ». Voltaire loue ses principes et sa mansuétude, le défend avec hardiesse en mobilisant huit longues preuves contre ceux qui l'accusent d'« avoir voulu faire mentir la prophétie de Jésus-Christ²⁶ », et l'honore pour avoir pardonné à tous ceux qui lui ont fait du mal. En rapportant directement certains de ses propos, Voltaire met doublement en avant les valeurs qu'ils manifestent en concluant : « Quelle sentence portée par la philosophie contre le fanatisme persécuteur²⁷ ! » L'engouement pour une vie sans conflit religieux est si vif dans cet article que Voltaire n'hésite pas à fulminer des reproches contre Jésus pour avoir manqué de rétablir la paix entre les chrétiens qui ne cessent de s'entre-tuer : « ne ferait-il pas des miracles pour rendre chrétiennes tant de nations qui se moquent du christianisme, ou plutôt, pour rendre plus doux et plus humains ses chrétiens qui depuis Arius et Athanase jusqu'aux Roland et aux Cavalier des Cévennes ont versé des torrents de sang, et se sont conduits en cannibales²⁸ ».

Saluer un roi juste, préfiguration de Henri IV, faire l'apologie d'un héraut de la tolérance et de ses partisans, dédaigner ceux qui le dénigrent (Théodose, Le Beau ou La Bletterie), appeler à un prodige susceptible d'épargner des guerres intestines aux chrétiens : tout ceci résonne comme autant de composantes d'une campagne pour la tolérance en réaction contre ceux qui ont condamné le chevalier de La Barre pour avoir dit « mot à mot ce que disent tous ceux de

²⁵ *La Henriade*, chant 7, éd. Owen R. Taylor, OCV, t. 2 (1970), p. 524.

²⁶ *Dictionnaire philosophique*, art. « Julien le philosophe » (1767), éd. cit., OCV, t. 36, p. 274.

²⁷ *Ibid.*, p. 271.

²⁸ *Ibid.*, p. 277.

la religion réformée²⁹». Cette forme de critique de l'Infâme, issue d'un cœur blessé, trouve une autre version dans la condamnation de la machine judiciaire qui, à son tour, décide de la mort injuste du chevalier de La Barre.

LES INSUFFISANCES DE LA MACHINE JUDICIAIRE

Avant les procès toulousains et abbevillois, Voltaire a parlé de la justice dans *Zadig* (1747), en se limitant à des généralités ; il a salué les décisions marquées par la raison prises par les magistrats à la fin du conte *Le Monde comme il va* (1748) ; il a réexaminé quelques préjugés sur le fonctionnement de la justice dans le *Dialogue entre un plaideur et un avocat* (1751) ; il a salué l'acquiescement et la réhabilitation de La Bourdonnais et déploré l'attentat de Damiens contre Louis XV (1757). Mais l'intérêt de Voltaire pour la justice pénale date de l'affaire Calas et il s'est accru lors de l'affaire La Barre, parallèlement à la lecture de la traduction du *Traité des délits et des peines* de Beccaria par l'abbé Morellet en 1766. Certains des articles intégrés dans le *Dictionnaire philosophique* après l'affaire abbevilloise soulignent cet intérêt.

Premièrement, Voltaire s'attaque aux acteurs de la jurisprudence. Dans l'article « Athée, athéisme », il les qualifie dédaigneusement de « sergent[s] de prêtres³⁰ » étant donné qu'ils servent moins la justice que la volonté du clergé. Dans l'article « Inquisition », il se scandalise de leur cupidité dans la mesure où « les biens [du peuple] sont confisqués au profit des juges³¹ ». Dans l'article « Torture » (1769), il s'indigne contre leur cynisme à travers l'exemple du « grave magistrat » qui n'hésite pas à donner la question à son prochain et qui prend goût, sadiquement, à ses souffrances ; Voltaire ne manque pas de les comparer, pour dire l'éminence de leur cruauté, aux « sénateurs romains » qui infligent systématiquement la torture aux esclaves qu'ils ne comptent pas pour des hommes³². L'acharnement contre les juges constituerait une forme de contre-attaque contre ceux qui ont décrété la torture et le bûcher sur la base des monitoires alimentés par la haine de Belleval et qui ont osé justifier la mort de La Barre en disant que « dans les circonstances présentes la religion avait besoin de ce funeste exemple³³ ». Mais c'est aussi s'en prendre aux juges qui ont cédé aux pressions politiques et que Voltaire a fustigés dans la *Relation* : « Quelle politique imbécile et barbare ! Ah !

²⁹ *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, éd. cit., p. 555.

³⁰ *Dictionnaire philosophique*, éd. cit., OCV, t. 35, p. 392.

³¹ *Ibid.*, OCV, t. 36, p. 239.

³² Voir *ibid.*, p. 570-571.

³³ *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, éd. cit., p. 570.

Monsieur, quel crime horrible contre la justice de prononcer un jugement par politique, surtout un jugement de mort, et encore quelle mort³⁴!»

Deuxièmement, Voltaire dénonce ardemment la torture. Insistant sur l'inhumanité de la pratique, il tient à mettre en évidence, sur un ton sarcastique, son caractère inique : « dès qu'on a mérité ainsi la mort il importe peu qu'on y ajoute des tourments épouvantables de plusieurs jours, et même de plusieurs semaines ; cela même tient je ne sais quoi de la Divinité³⁵ ». De telles pratiques, assimilées à la barbarie du Moyen Âge, ne sont plus tolérables dans un siècle qui se veut plus éclairé que les précédents : « Ce n'est pas dans le treizième ou dans le quatorzième siècle que cette aventure est arrivée, c'est dans le dix-huitième. Les nations étrangères [...] ne savent pas qu'il n'y a point au fond de nation plus cruelle que la française³⁶ ». L'article « Torture », qui mentionne évidemment La Barre, constitue un pamphlet qui reflète le mal et l'indignation qui se sont emparés de Voltaire à la mort du chevalier.

74

Troisièmement, Voltaire s'en prend à la question de la proportionnalité du châtement par rapport au délit, et ce d'abord à travers l'exemple de Deschaufours (dans une note ajoutée en 1769 à la fin de l'article « Amour nommé socratique »), qui, abstraction faite de la véracité des faits, subit un jugement disproportionné au crime qu'il a commis : « Cela est trop fort ; *est modus in rebus* : on doit proportionner les peines aux délits ; qu'auraient dit César, Alcibiade, le roi de Bithynie Nicomède, le roi de France Henri III, et tant d'autres rois³⁷ ? » L'article « Des délits locaux » (1767) dénonce la même disproportion à travers une scène comique, où un Suisse s'étonne d'avoir mérité la pendaison pour s'être moqué d'un coq et d'un âne, alors qu'il n'a été qu'emprisonné après avoir injurié les prêtres³⁸. Ces remarques renvoient évidemment à celles que Voltaire émet dans la *Relation* qui soulignent que La Barre a subi un châtement disproportionné au délit, c'est-à-dire des « supplices [...] épouvantables » pour une « étourderie » de jeunesse « qu'une année de prison aurait corrigé[e] »³⁹.

Quatrièmement, Voltaire défend l'idée qu'il est injuste de punir le même délit partout dans le monde de la même façon. Tout châtement doit prendre en considération la spécificité géographique et éventuellement démographique et civilisationnelle de l'endroit où il est commis : « Ce qui n'est criminel que dans l'enceinte de quelques montagnes ou entre deux rivières n'exige-t-il pas des juges plus d'indulgence que ces attentats qui sont en horreur à toutes les

34 *Ibid.*, p. 570-571.

35 *Dictionnaire philosophique*, éd. cit., OCV, t. 36, p. 568.

36 *Ibid.*, p. 572.

37 *Ibid.*, OCV, t. 35, p. 666.

38 Voir *ibid.*, OCV, t. 36, p. 12-13.

39 *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, éd. cit., p. 562.

contrées ? Le juge ne doit-il pas se dire à lui-même : je n'oserais punir à Raguse ce que je punis à Lorette⁴⁰ ». Dans la *Relation*, Voltaire considérait de même que les propos blasphématoires de La Barre comme un « délit local, un délit de lieu et de temps⁴¹ » qui ne mérite en aucun cas la punition destinée au criminel.

Cinquièmement, Voltaire voue un intérêt particulier aux lois « justes », comme dans l'article « Maître » (1767), où il fustige l'incompétence des hommes à faire même des « lois passablement bonnes⁴² ». Dans l'article « Du juste et de l'injuste » (1765), il évoque la perspicacité et l'humilité dont les juges devraient idéalement faire preuve, ajoutant, dans l'édition de 1769, une maxime qu'il emprunte à Zoroastre : « Quand il est incertain si une action qu'on te propose est juste ou injuste, abstiens-toi⁴³ ». Voltaire tient également à assurer les droits de l'accusé à se défendre ; il relate, dans l'article « Morale » (1767), l'histoire du préteur Festus qui a refusé de tuer Paul et rapporte directement, comme pour se les approprier, les paroles justifiant son attitude : « Sachez, leur dit-il, que jamais les Romains ne condamnent personne sans l'entendre⁴⁴ ». Quant à l'État de droit idéal, Voltaire voudrait le voir accompli dans la Russie de l'impératrice Catherine II, qui a aboli la torture⁴⁵. Toutes ces remarques constituent une mise en cause des juges de l'affaire La Barre, qui ont associé de « vaines paroles [...] commises [...] sans même aucun scandale public » à des « faits criminels pernicieux à la société⁴⁶ ». Dans la *Relation*, Voltaire a par ailleurs dénoncé l'interprétation abusive de la législation royale ambiguë et déjà objet de débats : « Cette ordonnance de 1682 prescrit à la vérité la peine de mort pour le *sacrilège joint à la superstition* ; mais il n'est question dans cette loi que de magie et de sortilège ; c'est-à-dire, de ceux qui en abusant de la crédulité du peuple, et en se disant magiciens, sont à la fois profanateurs et empoisonneurs. Voilà la lettre et l'esprit de la loi⁴⁷ ».

Les textes que nous venons d'examiner ne commentent ni ne reformulent l'affaire La Barre. Ils l'évoquent pourtant de différentes manières : explicitement mentionnée dans l'article « Torture », qui la résume en un paragraphe⁴⁸, elle est aussi directement présente dans les noms des condamnés au bûcher ou encore dans les lois que Voltaire voudrait voir en vigueur. Mais on repère aussi souvent l'affaire entre les lignes de la condamnation d'un fanatique ou d'un juge,

40 *Dictionnaire philosophique*, éd. cit., OCV, t. 36, p. 10.

41 *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, éd. cit., p. 557.

42 *Dictionnaire philosophique*, éd. cit., OCV, t. 36, p. 333.

43 *Ibid.*, p. 284.

44 *Ibid.*, p. 398.

45 Voir l'article « Torture ».

46 *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, éd. cit., p. 561.

47 *Ibid.*

48 Voir *Dictionnaire philosophique*, éd. cit., OCV, t. 36, p. 571.

condamnation proférée en réaction aux trois éléments dont la conjugaison a fait du procès de La Barre une affaire, à savoir les failles de la tradition chrétienne, le joug du fanatisme religieux et les insuffisances de la machine judiciaire. Ce sont ces discours modalisés, empreints de critique, d'ironie et d'indignation, qui justifient l'association des articles du *Dictionnaire philosophique* avec l'affaire. Celle-ci constitue certainement un catalyseur qui ravive l'intérêt de Voltaire pour les idées lues dans le *Traité des délits et des peines* de Beccaria qui dissocient, s'agissant de la justice pénale, la loi civile de la prescription théologique⁴⁹.

76 Les réquisitoires, fondés sur la « variation du ton et du point de vue », pour reprendre les termes de Sylvain Menant⁵⁰, montrent que l'affaire La Barre a redonné une nouvelle vigueur à la révolte de Voltaire dont le *Traité sur la tolérance*, publié quelques années plus tôt, ne lui a pas apporté le fruit escompté. « Ce n'est plus le temps de plaisanter », aurait dit Voltaire aussitôt qu'il fut informé du jugement du chevalier de La Barre⁵¹. L'affaire aura donc certainement apporté un supplément de fonds nécessaire à sa lutte contre l'Infâme et à sa légitimité. L'affaire se trouverait donc, explicitement ou comme en palimpseste, consciemment ou inconsciemment, non seulement sous la plume de Voltaire, mais aussi dans la mémoire de tout écrivain, poète, ou philosophe qui prône les valeurs de la laïcité.

49 Voir Raymond Trousson, « Voltaire et la réforme de la législation criminelle », Séance du 9 octobre 1993 de l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique, disponible en ligne : www.arlfb.be/ebibliotheque/communications/trousson091093.pdf.

50 Sylvain Menant, *L'Esthétique de Voltaire*, Paris, SEDES, 1995, p. 66.

51 R. Pomeau, *La Religion de Voltaire*, op. cit., p. 351.